

Les sciences territoriales et la question de l'habitabilité

AUTEURS

Adrien BALOCCO, PACTE-Territoires (France)

Aurélien CALMETTES, PACTE-Territoires (France)

Romain LAJARGE, PACTE-Territoires (France)

RÉSUMÉ

Ce texte s'appuie sur une série d'enquêtes conduites dans le cadre d'une ANR (TerrHab¹) sur le rapport entre territorialités et habitabilités. Il propose d'observer ensemble et d'analyser les influences réciproques entre : les mutations des instruments de la planification territoriale, la recherche de convivialités protectrices, les « arts de faire » des habitants pour lutter contre l'inhabitable, les compromis qui se tissent un peu partout dans les espaces métropolitains et leurs périphéries, même lointaines. La conclusion visée est de démontrer que se construisent partout des territorialités habitantes de plus en plus variées qui obligent à repenser les interactions entre acteurs individuels et politiques publiques. L'exposé tentera de montrer en quoi les sciences territoriales offrent la possibilité d'une nouvelle formulation possible pour le problème de l'habiter.

MOTS CLÉS

Sciences du territoire, habitabilité, acteurs, protection, compromis, arts de faire, territorialité habitante

ABSTRACT

This text is based on a series of surveys conducted in an ANR (TerrHab) on the relationship between territorialities and liveabilities. It offers to observe together and analyse the reciprocal influences between: mutations of territorial planning instruments, research of protective conviviality, "arts to do" of the people to combat the unliveable, the compromises that are woven throughout metropolitan areas and their peripheries, even distant. The intended conclusion is to demonstrate that more and more varied "habitantes territorialities" are built everywhere which oblige to rethink interactions between individual actors and public policy. The presentation will attempt to show how territorial science offer the possibility of a new possible formulation for the problem of living in.

KEYWORDS

Territorial sciences, liveability, actors, protection, compromise, arts to do, resident territoriality

INTRODUCTION

Les sciences territoriales ne seraient probablement pas advenues à la fin du XX^e siècle si l'aménagement du territoire ne s'était pas imposé à la sortie de la seconde guerre mondiale en tant que politique de la reconstruction, de la mise en ordre et de l'organisation

1 L'ANR TerrHab (2011-2014) s'intitule : « De l'habitabilité à la territorialité (et retour) : à propos de périurbanités, d'individus et de collectifs en interaction » sous la direction de Martin Vanier, Marie-Christine Fourny et Romain Lajarge, piloté par PACTE-Territoires en association avec CITERE-Tours, SET-Pau, ACS-École d'architecture Paris Malaquais, AECC-ENSAG et LIDILEM de Grenoble.

de l'espace. Plusieurs décennies plus tard, les concepts fondateurs de l'aménagement ont justifié que se déploient aujourd'hui d'autres enjeux politiques, d'autres dispositifs d'action publique, de nouveaux métiers, de nouvelles formations, de nouvelles approches multidisciplinaires et de nouvelles pratiques scientifiques. Cette communication se réfère aux résultats d'un programme de recherche (ANR TerrHab) sur la relation entre les concepts d'habitabilité et de territorialité. Au centre de nos interrogations, le constat qu'« habiter mieux les territoires » s'érige de plus en plus à la fois comme une exigence pratique dans l'action individuelle ou une motivation invisible des stratégies spatiales des acteurs et, dans le même temps, comme une incitation forte à l'action collective ou une injonction à agir autrement avec l'espace. Pour continuer à interroger les processus sociaux (et donc) spatiaux que traduisent les différentes manières, formes et principes de l'habiter, il est nécessaire de revenir tout d'abord sur les enjeux de l'aménagement, de la planification et du développement territorial. Le terrain d'investigation de cette recherche concerne les multiples périphéries de métropoles françaises (et pour cette présentation, celle de Grenoble). Nous traiterons successivement de : la protection, en développant l'idée que le territoire est d'autant plus habitable qu'il apparaît « sûr », des « arts de faire » que les acteurs mobilisent pour lutter contre l'inhabitabilité et enfin de la fabrication du compromis et de l'arrangement permettant aux acteurs de construire de l'habitabilité.

L'hypothèse défendue ici est qu'il existe des tensions créatrices qui expliquent le déploiement des territorialités. Celles-ci sont suspendues à la quête d'un surcroît d'habitable sur l'inhabitable. La quête territoriale de l'habitable, dans ses composantes anthropologiques, sociopolitiques et symboliques tout autant que géographiques et aménagistes, permet d'interpréter ce qu'est le changement social par l'espace que les sciences territoriales se proposent d'étudier.

1. RENDRE PLUS HABITABLE LES TERRITOIRES ?

Renouveler les catégories ou approche critique de la territorialisation des politiques d'aménagement

Avec l'acte 3 de la décentralisation, l'affirmation des métropoles et le transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité, de nombreux débats se rouvrent sur le devenir de l'aménagement du territoire : mondial/local, État/territoires, mailles/réseaux, zones/planification, etc. La question de l'habiter déborde évidemment largement le cadre de l'aménagement. Les sciences humaines, sociales et politiques ainsi que la philosophie ont montré depuis fort longtemps que l'expression d'« espace habitable » recèle bien plus de sens que le rapport de chacun à sa maison, son abri, son toit, son véhicule. La question de l'habiter renvoie au cœur d'une question sociétale ancienne, celle de la cohabitation territoriale. Au-delà de l'approche phénoménologique ou de l'hypothèse polytypique spécifique de la spatialité individuelle (Stock, 2007 ; Lussault, 2013), le postulat de départ choisi ici est assez trivial : si les territoires ne sont pas de plus en plus habitables et de mieux en mieux habités, alors ils risquent d'être de plus en plus violents et donc les habitants les quitteront. D'où la nécessité de se demander comment rendre plus et mieux habitable les territoires contemporains.

La planification territoriale en question

Les évolutions récentes des outils classiques de l'aménagement du territoire et des instruments de politique publique permettent de reconsidérer les pratiques de la planification

territoriale. Le débat sur la ville dense et la lutte contre l'étalement urbain nous intéresse particulièrement car il décrit, en creux, ce qu'est la pensée d'une habitabilité « optimale » du point de vue des planificateurs. Tous les SCoT² prônent une maîtrise de la construction en périphérie. Dans le même temps, les ménages parviennent à habiter d'une certaine manière (variables selon les âges de la vie mais avec un fort tropisme pour la maison individuelle), avec certains standards (dont la constante du confort spatial), dans certains types d'espace (plutôt périphériques). Cette tension n'est pas nouvelle mais elle s'exprime de plus en plus en termes de « conflits de représentation » et de déconnexion des politiques publiques planificatrices vis-à-vis des pratiques, usages et besoins citoyens. Le travail d'enquête dans le périurbain grenoblois montrera cette tension interprétative.

L'habitabilité au fondement du développement territorial

Le développement territorial permet de prendre cette question aménagiste de l'habiter par un autre bout. Devenu problème scientifique, il part du constat que les nouveaux besoins des citoyens, des pratiquants, des usagers, des habitants dans l'espace produisent des renouvellements territoriaux, qu'ils soient infra, multi ou transterritoriaux (Baudelle, Guy et Mérenne-Schoumaker, 2011). L'observation des pratiques sociales dans un espace périphérique particulier (dans des « villages » situés en bout de ligne de transports en commun métropolitains par exemple) montre comment les acteurs œuvrent pour que leurs territoires soient plus développés en les rendant plus habitables. Mais pas au sens habituel de la partition entre aires habitables et inhabitables, comme on le dit des aires riches et pauvres. L'enquête de terrain montre comment les acteurs composent en permanence avec la complexité des relations entre riches et pauvres au sein de chaque territoire, entre biens dotés en habitabilité et mal dotés. La question pratique qui sous-tend cette première partie est de comprendre comment rendre plus habitable tous les territoires, y compris pour les plus démunis. La question aménagiste est de mieux connaître les nouvelles politiques territoriales qui se dessinent au XXI^e siècle pour que le monde soit plus habitable. La question politique sera de savoir qui aura en charge ce gain d'habitabilité attendu dans les territoires. La question théorique sera celle du lien d'interdépendance entre territorialité et habitabilité.

2. L'HABITABLE E(S)T LE PROTÉGÉABLE

En exposant les résultats d'une enquête sur « habiter la montagne » dans le pourtour grenoblois, il s'agira de montrer comment les acteurs construisent de l'habitabilité avec (et parfois malgré) les contraintes réglementaires, planificatrices et politiques. Il s'est agi de prouver qu'« habiter est territorialiser (et *vice versa*) ». Une des premières récurrences dans les résultats obtenus est celle de la recherche par les acteurs d'une figure territoriale « sûre ». La recherche d'espaces « à habiter » est aussi une recherche de protections « par l'espace » dans une certaine conception partagée de convivialités et de civilités ordinaires. Est-ce l'espace, l'espacement, qui doit être protecteur ? Ou est-ce une qualité attribuée à l'espace qui protège ? L'appartement et son digicode, la maison et sa clôture, la résidence et son gardien, le campement, la caravane, la voiture et leurs alarmes, tous les objets habités racontent ainsi un rapport organisé à la protection de soi. Existe-t-il des conditions pour qu'un espace devienne plus habitable sans avoir à le doter d'attributs « supplémentaires » ? Face à la peur de ne pas être protégés en « habitant un espace » (ou en « habitant de l'espace »), les humains se rassurent en se dotant de

2 Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

murs, de haies de thuyas, d'interphones, de pare-chocs, de barrières... mais aussi d'un ensemble de règles de mise à distance, des périmètres de sécurité, des surveillants et des caméras. Matériellement, il est toujours possible de protéger ce qui est habité ; même si les riches y parviennent plus facilement que les pauvres et même si les opérateurs bien dotés en capital spatial y parviennent plus rapidement que ceux moins bien dotés.

Ce que l'enquête tend à montrer est la prégnance d'une urbanophobie assez superficielle, rhétorique et en partie factice, pour justifier la recherche de formes de territorialités considérées comme plus protectrices. La dynamique périurbaine, et dans le cas particulier de Grenoble sa dimension montagnarde, traduit aussi cette recherche d'une territorialité dotée de positions plus sûres et de civilités plus marquées. La protection et l'appropriation sont certainement un fondement de l'habiter mais il ne suffit pas de sécuriser et de rendre propre à soi un espace pour accroître son habitabilité. On avancera alors un premier élément de définition de l'habitabilité : ce qui est habitable est ce qui est potentiellement doté, par des habitants actifs, de qualités de convivialités relatives protégées.

3. ARTS DE FAIRE, BRICOLAGE ET LUTTE CONTRE L'INHABITABLE

L'enquête sur les modes de cohabitation rendant chaque territoire plus habitable démontre que les habitants s'arrangent avec le réel. Ils bricolent, dans tous les sens du terme, pour lutter contre l'inhabitable. Comment font-ils ? Ils développent des pratiques d'adaptation, ils contournent les contraintes, ils rusent avec les règles, ils s'arrangent avec le réel. Si nous nommons l'ensemble de ces pratiques des « arts de faire », en référence à ce Certeau (1990), alors les habitants, par leurs pratiques ordinaires, interrogent en permanence l'habitabilité des territoires. En se penchant sur les critères de l'inhabitable, étudié de différentes manières, par les architectes à partir de l'insalubrité (Sorman et Lapierre, 2011), à travers le concept des « non lieux » par l'absence d'identité ou d'histoire chez Augé (1992) ou par l'impossible appropriation comme chez Relph (1976), on se rend compte que le territoire offre une habitabilité toujours relative. L'inhabitable est ce qui fait obstacle au bien-être. Est inhabitable ce qui est inaccessible aux ressources spatiales (Baudry, 2007). Où se cachent les objets vecteurs d'habitabilités ?

Dans les territoires considérés politiquement, usuellement ou socialement inhabitables (et ici en particulier ceux situés en périphéries), certains habitants rusent ou braconnent pour améliorer leur quotidien. Ces formes de détournements, ces « arts de faire », sont des vecteurs d'habitabilité qui se développent dans certaines conditions. Ils peuvent être élémentaires ou *a contrario* très élaborés et réfléchis. À certaines conditions, cette densité de « bricolages opportuns » permet de produire de l'innovation sur les territoires. Le problème reste de savoir si ces détournements peuvent s'adapter au plus grand nombre, c'est-à-dire dépasser l'échelle du groupe ou de l'individu créant une solution ponctuelle. Il s'agira de décrire comment ces pratiques peuvent favoriser la qualité de vie du plus grand nombre. Au regard des territorialités mises en œuvre, certains habitants vont contourner les règles pour arriver à leurs fins et habiter mieux. Cette analyse se fera parfois avec l'aide des « territorialités habitantes » (Lajarge, 2012), tandis que d'autres usent de « territorialités médiatrices pour adapter leur capacité à habiter aux exigences que leur imposent les contraintes de situation » (*ibid.* : 307). Ce qui sera présenté ici à ce propos est le résultat d'une pré-enquête doctorale sur les catégories d'arts de faire permettant à des habitants de quelques métropoles françaises (dont Grenoble) de s'arranger avec l'inhabitable, voire d'œuvrer à rendre plus habitables leurs territoires ordinaires.

4. L'HABITABILITÉ COMME UN COMPROMIS À LA FOIS MATÉRIEL ET IDÉEL

Une deuxième enquête doctorale permettra de montrer comment se fabriquent les compromis pour accroître l'habitabilité, spécifiquement dans la périphérie métropolitaine grenobloise. Habiter est généralement associé à l'idée du bien-être (Bachelard, 1957) dans sa dimension sociale (Herouard, 2004). Cette acception de l'habiter est dans l'ensemble centrée sur la maison et le lieu de résidence. Mais l'habiter tendu par cet écart entre résidence protectrice (« Blottir appartient à la phénoménologie du verbe habiter. N'habite avec intensité que celui qui a su se blottir », Bachelard) et pratiques multiples d'autres lieux, « l'habiter polytopique » (*ibid.*), nécessite donc plus que jamais un compromis. L'habiter est intrinsèquement composé d'une série de compromis d'ordre à la fois matériels et idéels (ou perçus). La dimension territoriale des actions nécessite le recours à des arbitrages collectifs et publics qui devraient normalement faciliter la fabrication de ces compromis. Mais il existe aussi des arbitrages dans les choix individuels engageant une dimension plus intentionnelle, plus ou moins contrainte et déterminée par de multiples autres territorialités. Nous dirons donc que l'habitabilité est le fait d'avoir bien estimé ces compromis (*a priori*). L'habitabilité apparaît alors comme relationnelle et conditionnée par des compromis délicats à établir.

Les études sur le périurbain le montrent : sur la même portion d'espace, en fonction des dotations en capital social, culturel ou spatial et au regard des territorialités mobilisées, tous les modes d'habiter sont des compromis, parfois de mauvais compromis et parfois des compromis épanouissants. Ce mélange d'arguments factuels, matériels et manifestant l'évidence d'une objectivité apparente (la propriété individuelle, le cadre de vie, la qualité paysagère...) et de supposés idéels, symboliques, de représentations collectives pas toujours assumées (vivre entre semblables, choisir l'école de ses enfants, ne pas s'exposer aux nuisances d'autrui...), caractérise les compromis de l'habiter périphérique.

CONCLUSION(S) ET OUVERTURES

Ces trois acceptions du problème de l'habitabilité (comme convivialité protégée, comme lutte contre l'inhabitable et comme construction de compromis) renvoient à des méthodes d'investigations et des grilles d'analyses multidisciplinaires (géographique, architecturale, anthropologique...). Elles sont complémentaires puisqu'elles décrivent des territorialités différentes mais qui permettent toutes de rendre plus habitable « de l'espace ». Ce qui veut donc dire qu'elles participent toutes à relativiser ce que serait une « qualité initiale » de ces espaces et ce que seraient des « exigences humaines » pour permettre d'habiter ces espaces. Déconstruire l'objectivité d'arguments trop spatialistes, hygiénistes ou « modernes » est une entreprise délicate. Mais l'hypothèse présentée ici est qu'il existe un certain type de territorialités, dénommées « habitantes », qui œuvrent à rendre habitable de l'espace là où les normes aménagistes réprouvent l'installation humaine (dans des pentes exposées, en bordure d'un aéroport, dans une boucle autoroutière ou sur des terres ayant d'autres vocations). La territorialité habitante serait donc à la fois une base, un minimum, une nécessité première sans laquelle la vie sur terre et la vie en société seraient plus difficile. Et puisque les sciences territoriales se pensent comme dans les sciences de l'action et de l'interaction, précisons que la territorialité habitante est potentiellement reliée à toutes les autres dimensions de la territorialité. Autrefois, « habiter » consistait à faire référence à l'adresse, à la domiciliation, à la fixation, dans un sens superficiel (ménage fiscal et assignation policière) ou profondément anthropologique (la fabrication et l'héritage des identités). Aujourd'hui, l'accroissement des manières

d'habiter fait des individus-habitants (dans l'espace) des transformateurs, toujours en action, de réalités sociales toujours en mouvement. « Habiter » consiste donc de plus en plus à créer des espaces d'interactions favorables aux humains (des compromis), c'est-à-dire qui rendent compatibles (par des « arts de faire » inventifs) la configuration des lieux avec les arrangements sociétaux sûrs que nous nommerons donc ici des territorialités habitantes.

RÉFÉRENCES

- Bachelard G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF.
- Baudelle G., Guy C., Mérenne-Schoumaker B., 2011, *Le développement territorial en Europe. Concepts, enjeux et débats*, PUR, collection « Didact Géographie ».
- Baudry H., 2007, *Approche des conditions fondamentales de l'habitabilité des espaces. Pour une contribution à la Géographie comme science de l'habiter*, HDR sous la direction de M. Lussault.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien. 1. Arts de faire*, Folio.
- Herouard F., 2004, « Habiter, être, bien-être : éléments de méthode pour une investigation auprès des habitants », communication au colloque ESO, Angers.
- Lajarge R., 2012, *Territorialités en développement. Contribution aux sciences territoriales*, HDR en géographie-aménagement, tome 1, Université Grenoble Alpes – UJF.
- Lussault M., 2013, *L'avènement du Monde. Essai sur l'habitation humaine de la Terre*, Seuil.
- Relph E., 1976, *Place and placelessness*, Pion.
- Sorman J., Lapiere E., 2011, *L'inhabitable*, Pavillon de l'Arsenal.
- Stock M., 2007, « Théorie de l'habiter. Questionnements », in Paquot Th., Lussault M., Younes C., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte, pp.103-125.

LES AUTEURS

Adrien Balocco
 PACTE-Territoires
 Bourse CIFRE avec INDDIGO
 2013-2016
 a.balocco@inddigo.com

Aurélien Calmettes
 PACTE-Territoires
 ADR Université Grenoble Alpes
 2011-2014
 aurelien.calmettes@gmail.com

Romain Lajarge
 PACTE-Territoires
 Université Grenoble Alpes
 romain.lajarge@ujf-grenoble.fr